itii PAYS DE LA LOIRE

FAITES LE CHOIX D'UN CFA EXPERT

EN FORMATIONS D'INGÉNIEURS

Formations made in PAYS DE LA LOIRE

DEVENEZ INGÉNIEUR·E

EN CHOISISSANT UNE FORMATION EN ALTERNANCE CONÇUE PAR LES GRANDES ÉCOLES ET LES ENTREPRISES

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis plus de 30 ans, l'ITII Pays de la Loire est le CFA des Grandes Écoles d'Ingénieurs de la région !

Grâce à notre savoir-faire unique et un travail collaboratif avec des écoles et des entreprises, des **formations d'excellence** sont proposées **par la voie de l'apprentissage et de la formation continue.**

En complément des aspects administratifs et financiers des formations par apprentissage, nous avons la particularité d'animer **l'accompagnement des apprentis ingénieurs pendant les 3 ans** de formation et d'intervenir dans plusieurs modules d'enseignement.

Affilié au réseau de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) et soutenu par d'autres branches professionnelles comme Numeum et les fédérations françaises du bâtiment et des travaux publics, nous bénéficions d'une **relation privilégiée avec les entreprises.** À leur écoute, nous répondons à leurs besoins en nouvelles compétences en créant des **parcours et formations uniques**. Certaines existent exclusivement par la voie de l'apprentissage, d'autres ont leur équivalence en cursus initial. Mais toutes, correspondent aux **réalités économiques** et prennent en compte **les transformations technologiques et sociétales.**

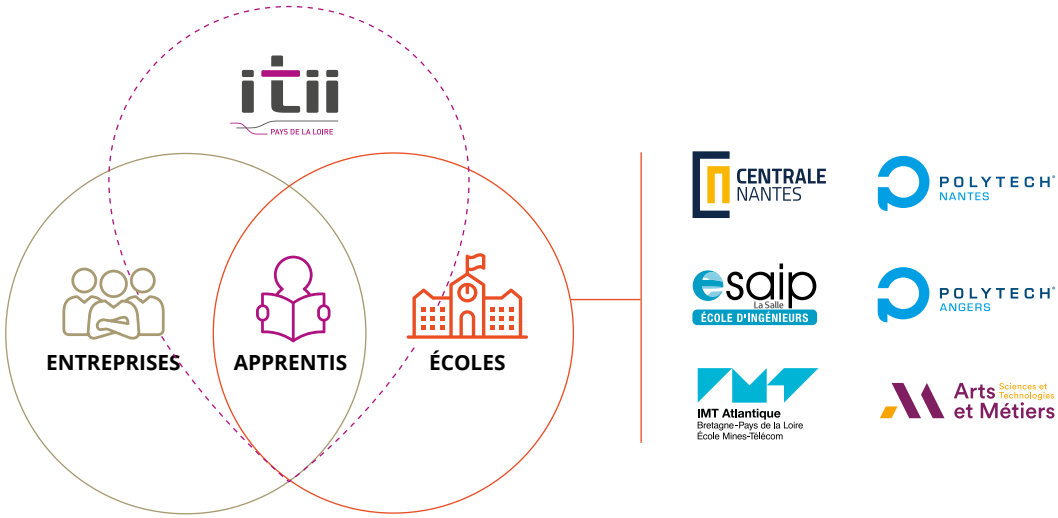

14

diplômes d'ingénieurs reconnus par la CTI et par les entreprises

3

ans de formation gratuite & rémunérée

3

tuteurs pour accompagner régulièrement et individuellement chaque apprenti.e

9 à 13

semaines à l'international

+ 1 500

entreprises font confiance à l'ITII Pays de la Loire pour former leurs ingénieurs

De 32 000 à 42 000

salaire annuel brut médian, hors prime, à l'embauche

+ 2 600

alumni

+90 %

des diplômés sont en activité dans l'année qui suit la formation

Les chiffres mentionnés ici sont ceux issus de la promotion 2022.
Pour le détail par filière consulter **www.itii-pdl.com** rubrique formations ingénieurs.

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Proposées en étroite collaboration avec 6 Écoles d'Ingénieurs et des branches professionnelles, les formations de l'ITII Pays de la Loire mènent les futurs ingénieurs à **l'excellence scientifique et technologique** mais aussi à **l'acquisition de compétences transverses** qui permettent de **répondre aux besoins des entreprises** régionales et nationales.

À travers les enseignements dispensés par nos écoles partenaires et les modules animés par nos formateurs, les apprentis développent des compétences solides pour appréhender les **questions managériales, financières et humaines** nécessaires pour gérer des projets. Ainsi, ils accompagnent leurs entreprises dans leurs problématiques de **transition numérique, organisationnelle, sociétale et écologique.**

Des modalités pédagogiques
exigeantes pour chaque formation

3 ANS D'ALTERNANCE ENTRE ENTREPRISE ET ÉCOLE

Les connaissances théoriques et scientifiques sont mises en pratique de manière efficace afin d'être rapidement opérationnel.

DES RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR L'APPRENTISSAGE

Pendant 3 ans, l'apprenti·e est accompagné·e par 3 tuteurs.

2 à 3 visites/an en entreprise, des livrables et des discussions collectives garantissent un suivi individualisé.

UN PROJET DE FIN D'ÉTUDES

En dernière année, tous les aspects d'un projet utile à l'entreprise d'accueil sont travaillés et présentés à travers un mémoire et une soutenance.

DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INGÉNIEUR

TP ou TD adaptés à chaque spécialité, dispensés par les Écoles d'Ingénieurs partenaires. Les promotions de moins de 35 apprentis favorisent l'acquisition des enseignements et la mise en pratique.

DES SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES AU TRAVAIL

Découverte des pratiques managériales et de leur impact sur les organisations tout en développant son esprit critique.

DES PROJETS DE RECHERCHE

Recueil et analyse de données sur des sujets touchant la dimension humaine, économique et sociale des transformations des entreprises.

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

9 à 13 semaines à l'étranger en entreprise ou autre structure.

BON À SAVOIR

Le rythme annuel de nos formations par apprentissage est de 19 à 22 semaines de cours ⊕ 26 à 28 semaines en entreprise (35h en moyenne par semaine sur chaque période).

Un accompagnement **individualisé**

2 TUTEURS, 2 RÉFÉRENTS, 2 À 3 VISITES PAR AN, PENDANT 3 ANS !

En choisissant une formation pilotée par l'ITII Pays de la Loire, vous êtes assuré·e d'être **accompagné·e individuellement et régulièrement**, dès votre recherche d'entreprise d'accueil jusqu'à votre remise de diplôme !

1 tuteur industriel (entreprise)

- Suit l'intégration de l'apprenti·e dans l'entreprise
- Accompagne le·la technicien·ne supérieur·e (Bac +2) à devenir ingénieur·e
- Transmet des compétences, aide à problématiser et prendre du recul

1 tuteur pédagogique (école)

- Soutient l'apprenti·e en termes d'organisation et de réflexion
- Prépare aux rapports et aux soutenances
- Vérifie le travail de l'apprenti·e et sa capacité d'apprentissage

1 référent filière (ITII)

- Guide les candidats dans leur recherche d'entreprise d'accueil
- Accompagne l'apprenti·e lors de problèmes éventuels au sein de l'entreprise
- Assure le suivi administratif

1 référent apprentissage (ITII)

- Veille au bon déroulement de la formation en entreprise
- Vérifie l'adéquation des missions confiées à l'apprenti·e et l'accompagne à se positionner dans une posture d'ingénieur·e
- Partage son expérience

Votre équipe tutorale vous accompagnera également dans la définition de votre Projet de Fin d'Études.

TÉMOIGNAGE

Bernard Mauboussin, référent apprentissage de Pauline, Mathis, Etienne (Mécanique), Noël (Maîtrise des Énergies) et Esen (Qualité, Innovation, Fiabilité).

« J'ai réalisé toute ma carrière chez l'équipementier automobile GKN (technicien, responsable unité de production, responsable service méthodes) et je suis aujourd'hui retraité et donne de mon temps pour les jeunes.

J'aime les rencontrer, les accompagner, les aider à s'approprier le Projet de fin d'Etudes. Je suis un facilitateur entre l'ITII et l'entreprise.

Je partage mon expérience industrielle et j'apprends beaucoup des nouvelles générations. »

Vous êtes actuellement Manager Sénior ? Devenez également référent·e apprentissage !

Nous rejoindre : www.itii-pdl.com

BON À SAVOIR

L'ITII Pays de la Loire a nommé un Référent chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap ainsi qu'une Référente égalité.
Plus d'informations : www.itii-pdl.com

*Les référents apprentissage n'interviennent pas en Systèmes Embarqués Communicants (Centrale Nantes).

Le séjour à l'international
en entreprise

DES INGÉNIEURS OUVERTS SUR LE MONDE !

Nous vous accompagnons dans votre réflexion et votre recherche de mobilité à l'international (9 à 13 semaines). Votre mobilité à l'international peut s'effectuer dans une filiale de l'entreprise d'accueil, une autre entreprise ou une association/ONG. Le travail réalisé à l'étranger doit être en lien avec votre spécialité d'apprentissage.

Les objectifs du séjour

• Améliorer sa communication en langue étrangère • Apprendre les codes d'une nouvelle culture ou organisation • Élargir sa vision du travail et de la société • Développer son ouverture d'esprit

TÉMOIGNAGE

Jules C., apprenti ingénieur en 3e année Ingénierie Logicielle (IMT Atlantique), en alternance à DSIA (Éditeur et intégrateur de solutions Supply Chain).

*« Pour ma mobilité à l'international, **je suis parti 13 semaines en plein centre de Bangkok** en Thaïlande pour travailler au sein de **BRED-IT**, une filiale du groupe BPCE - Banque Populaire.*

*J'ai participé à un **projet pour le back-office** qui consiste à développer 2 nouveaux écrans pour gérer les règles de transmission des messages SWIFT entre les banques. Cette période d'immersion m'a permis de **découvrir et de renforcer mes connaissances** sur la méthode Agile et sur plusieurs technologies. Comme dans mon entreprise d'accueil en France, **j'ai appris sur le plan technique mais aussi managérial.***

*Ce que je retiens ? La **découverte** d'une culture d'un autre pays, d'une autre entreprise et d'avoir appris leurs **bonnes pratiques.** J'ai pu également **agrandir mon réseau**, rencontrer des belles personnes et prendre conscience des démarches pour travailler à l'étranger...»*

BON À SAVOIR

Tous les apprentis sont encadrés dans leur recherche d'une structure d'accueil à l'étranger. La Référente Mobilité Internationale de l'ITII Pays de la Loire et ses équipes se tiennent à la disposition des apprentis et de leurs entreprises.

POURQUOI CHOISIR **L'APPRENTISSAGE ?**

Pour...

- Démarrer dans la vie professionnelle **en étant accompagné·e**
- Gagner en **compétences** et en **confiance**
- Travailler **3 ans** dans la même entreprise
- Intégrer une École d'Ingénieurs **gratuitement**
- Accéder à une **formation exigeante et reconnue**
- Percevoir un **salaire***
- **Devenir salarié·e** d'une entreprise d'accueil

C'est la voie royale vers l'emploi :

+90 %

des diplômés sont en activité dans l'année qui suit la formation

*Minimum de rémunération légale.

	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 à 30 ans
1re année d'apprentissage	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2e année d'apprentissage	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3e année d'apprentissage	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

La rémunération de l'apprenti·e peut être fixée selon le salaire minimum conventionnel de l'entreprise d'accueil, si celui-ci est plus avantageux.

Zoom sur vos droits et devoirs

En respect du **code du travail** et selon les conditions fixées dans le **contrat d'apprentissage** :

VOS DROITS

Rémunération (période école + entreprise), congés payés (période entreprise), protection sociale, cumul des droits à la retraite et à l'assurance chômage, autres avantages éventuels proposés par l'entreprise d'accueil, carte d'étudiant des métiers, certaines aides sociales (sous conditions).

VOS DEVOIRS

Présence obligatoire à l'école comme en entreprise (35h, sauf dispositions conventionnelles prévues), respect des règlements intérieurs, discrétion et confidentialité, présentation aux examens, implication dans la formation à l'école comme en entreprise.

BON À SAVOIR

Logement, déplacements, assurances, alimentation, sorties... Comme les étudiants et les salariés, les apprentis doivent anticiper les coûts de la vie et la gestion de leur budget.

NOS ENTREPRISES **PARTENAIRES**

L'entreprise au cœur de la formation

2 à 3

visites par an effectuées par l'équipe tutorale dans l'entreprise d'accueil

BIEN PLUS QUE DES PARTENAIRES,

les entreprises sont au coeur de nos réflexions et de nos actions. En étroite collaboration avec les Écoles et les membres de l'ITII Pays de la Loire, elles interviennent dans les cours, sont à l'initiative de nouveaux diplômes et sont forces de propositions pour adapter les formations.

Affilié au réseau de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), l'ITII Pays de la Loire regroupe d'autres branches professionnelles dans son conseil d'administration : NUMEUM et les Fédérations des Travaux Publics et du Bâtiment.

Devenir apprenti·e ingénieur·e à l'ITII Pays de la Loire c'est avoir l'assurance de choisir un métier pouvant s'exercer dans de multiples secteurs : industrie, construction aéronautique/ferroviaire/navale, énergie et environnement, BTP, informatique et réseaux télécoms, électrotechnique et électronique embarquée, agroalimentaire, maintenance des systèmes, études et conseils...

Quelques-unes des

1 500

entreprises dans notre réseau

TÉMOIGNAGE

Pierre Piloquet, responsable efficacité énergétique chez SPIE et tuteur industriel de Dimitri (Maîtrise des Énergies, Polytech Nantes).

« Je prends mon rôle de tuteur industriel très à cœur ! À travers le management, j'aime faire en sorte qu'une personne apprenne, évolue et s'épanouisse dans un travail reconnu dans l'entreprise.

Un apprenti, futur cadre junior, a beaucoup de choses à apprendre et une certaine charge de travail. J'accompagne Dimitri sur ces aspects et lui apporte surtout un ***soutien sur l'organisation, la méthodologie, la connaissance du secteur d'activité…*** *Tel un chef de projet, Dimitri doit apprendre à maîtriser des logiciels, faire des recherches, accompagner les projets de déploiement sur l'ensemble de la France. Il a aussi un rôle de coordinateur et je l'accompagne pour qu'il prenne cette position au sein des projets.* ***On se voit 2 fois par semaine mais je l'ai tous les jours au téléphone****. À terme, Dimitri m'aidera aussi à me replonger dans la théorie et à rester connecté avec ce qu'il apprend à Polytech. »*

Le + ITII Pays de la Loire : la qualité de la formation.

+ 350

offres d'apprentissage qualifiées puis diffusées aux candidats

26 à 28

semaines/an en entreprise

BON À SAVOIR

Une journée de formation est organisée en début d'année afin d'accompagner les tuteurs industriels (maître d'apprentissage) dans leur rôle. Les apprentis y sont également invités.

QUELLES SONT **LES ÉCOLES ?**

6 grandes écoles d'ingénieurs

ont choisi l'ITII Pays de la Loire pour piloter leurs formations par apprentissage.

Selon leur formation, les apprentis ingénieurs de l'ITII Pays de la Loire seront diplômés par l'une de ces Écoles.

POLYTECH NANTES

POLYTECH ANGERS

Le réseau Polytech regroupe 15 écoles d'ingénieurs universitaires publiques, dont Polytech Angers (anciennement Istia) et Polytech Nantes (présente sur 3 campus). **Alliant approche humaniste et sociétale, développement de la pensée et de la liberté intellectuelle,** les écoles Polytech mènent une politique globale d'ouverture.

www.polytech.univ-nantes.fr

Campus de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon

4 formations par apprentissage

- **Génie Électrique** *(Saint-Nazaire)*
- **Maîtrise des Énergies** *(Saint-Nazaire)*
- **Systèmes Réseaux & Télécommunications** *(La Roche-sur-Yon)*
- **Ingénierie des Données et de l'Intelligence Artificielle** *(Nantes)*

www.polytech-angers.fr

1 formation par apprentissage

- **Qualité Innovation Fiabilité** *(Angers)*

CENTRALE NANTES

www.ec-nantes.fr

Fondée en 1919 et d'envergure internationale, Centrale Nantes est aujourd'hui classée parmi les meilleures Écoles d'Ingénieurs de France et forme des ingénieurs de **haut niveau scientifique et technologique.**

La recherche et la formation à Centrale Nantes s'organisent autour de 3 grands enjeux de croissance et d'innovation : **développement durable, transition numérique et santé. L'école dispose d'outils majeurs pour l'innovation et les collaborations avec le monde économique.**

Le campus de Centrale Nantes, situé à 20 minutes du centre-ville, est désormais un établissement-composante de Nantes Université.

4 formations par apprentissage

- **Ingénieur·e Généraliste**
- **Bâtiment Travaux Publics**
- **Mécanique**
- **Systèmes Embarqués Communicants**

BON À SAVOIR

Toutes les formations sont habilitées par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs).

Cti Commission des Titres d'Ingénieur

IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

www.imt-atlantique.fr **Campus de Nantes**

IMT Atlantique est une grande école d'ingénieurs généralistes et un centre de recherche reconnus internationalement. Elle a pour ambition de conjuguer **le numérique, l'énergie et l'environnement pour transformer la société et l'industrie** par la formation, la recherche et l'innovation.

Présente sur 3 campus (Brest, Nantes et Rennes), elle regroupe plus de 2 000 étudiants. Le campus de Nantes est situé au cœur d'Atlanpole, la technopole nantaise dédiée aux technologies de pointe.

2 formations par apprentissage

- **Ingénierie Logicielle**
- **Transformation Digitale des Systèmes Industriels**

esaip La Salle
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

www.esaip.org **Campus d'Angers**

Depuis 1988, l'ESAIP forme des hommes et des femmes **responsables, engagés, tous différents et agiles**. Ses enseignements innovants et interactifs sont dispensés dans 2 campus à taille humaine. Le campus d'Angers (Saint-Barthélemy d'Anjou) accueille les ingénieurs qui choisissent le cursus « apprentissage ».

Situé à 10 minutes du centre-ville, le campus d'Angers accueille plus de 1 000 étudiants.

2 formations par apprentissage

- **Cybersécurité & I.o.E**
- **Gestion des Risques et Environnement**

Arts et Métiers Sciences et Technologies

www.artsetmetiers.fr/fr/campus/angers
Campus d'Angers

Reconnu par les entreprises comme un grand établissement technologique, Arts et Métiers forme chaque année plus de 6 000 étudiants du Bac +3 jusqu'au Bac +8, sur 8 campus et 3 instituts en France.

L'ingénieur·e Arts et Métiers est reconnu·e internationalement comme étant **pragmatique** et alliant **connaissances technologiques, sens du terrain et esprit d'équipe**.

Au cœur d'Angers, dans le quartier historique de la Doutre, le campus Arts et Métiers est un acteur socio-économique clé de l'industrie du futur dans la région des Pays de la Loire.

1 formation par apprentissage

- **Ingénieur·e Généraliste (Programme Grande École Ingénieur·e Arts et Métiers ParisTech)**

QUELLES FORMATIONS **EN ALTERNANCE ?**

12 formations d'excellence
pour devenir ingénieur·e de spécialité

NIVEAU D'ENTRÉE EN 1RE ANNÉE : BAC+2 OU BAC+3 ● DIPLÔME OBTENU ET RECONNU PAR LA CTI : INGÉNIEUR·E DE SPÉCIALITÉ (GRADE DE MASTER) ● PRÉREQUIS : VOIR DERNIÈRE PAGE ● FRAIS DE SCOLARITÉ : GRATUITS ET RÉMUNÉRÉS (PRIS EN CHARGE PAR LES OPCO) ● DURÉE : 3 ANS ● MODALITÉ DE FORMATION : APPRENTISSAGE ● CAMPUS : VOIR ÉCOLE DIPLÔMANTE

PÔLE INDUSTRIEL

Génie Électrique
POLYTECH NANTES

Gestion des Risques et Environnement
ESAIP

Maîtrise des Énergies
POLYTECH NANTES

Mécanique
CENTRALE NANTES

Qualité, Innovation, Fiabilité*
POLYTECH ANGERS

PÔLE NUMÉRIQUE

Cybersécurité & I.o.E
ESAIP

Ingénierie des Données et de l'Intelligence Artificielle
POLYTECH NANTES

Ingénierie Logicielle
IMT ATLANTIQUE

Systèmes Réseaux et Télécommunications
POLYTECH NANTES

PÔLE GÉNIE CIVIL

Bâtiment et Travaux Publics
CENTRALE NANTES

Systèmes Embarqués Communicants
CENTRALE NANTES

Transformation Digitale des Systèmes Industriels*
IMT ATLANTIQUE

Taux d'obtention des diplômes
(Promo 2022 - en attente TOEIC)

81 %

LES CONDITIONS DE VALIDATION DES DIPLÔMES

- Obtenir 180 crédits ECTS
- Obtenir une certification d'anglais (score et certification selon école)
- Valider son Projet de Fin d'Etudes
- Valider sa mobilité à l'international

***Nouveauté 2024 :** 1 parcours « Maintenance Industrielle » commun à ces 2 formations

Vous souhaitez devenir **ingénieur·e généraliste ?**

CHOISISSEZ LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Pendant 3 ans, l'élève en cursus « apprentissage » suit le même programme de formation d'ingénieur·e généraliste que les autres élèves de sa promotion. Il·elle obtient le même diplôme, avec un parcours en alternance école/entreprise.

Il·elle bénéficie ainsi d'un double encadrement : pédagogique, par un tuteur enseignant et professionnel, par un tuteur industriel.

2 Écoles partenaires de l'ITII Pays de la Loire vous proposent une formation d'ingénieur·e généraliste par alternance :

www.ec-nantes.fr

CENTRALE NANTES

www.artsetmetiers.fr/fr/campus/angers

Arts et Métiers Sciences et Technologies

Campus d'Angers

Les candidats recrutés sont principalement issus de **classes préparatoires (CPGE)**.
Admission sur concours.

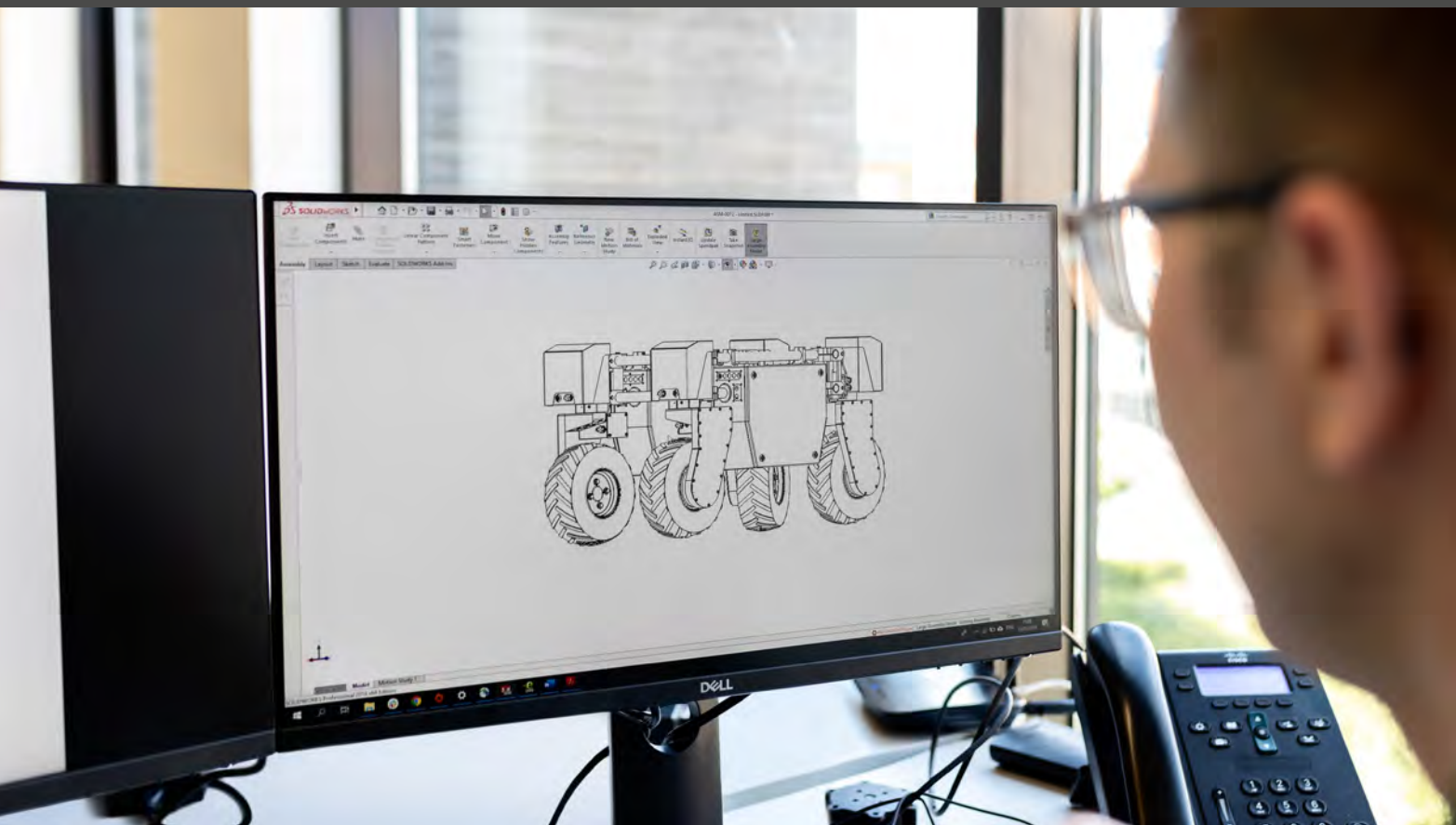

Salarié·e, devenez **ingénieur·e en formation continue !**

REJOIGNEZ LES BANCS DE L'ÉCOLE

Quand on est salarié·e et que l'on travaille depuis plusieurs années comme technicien·ne supérieur·e, évoluer vers des fonctions d'ingénieur·e est une opportunité qui dynamise le parcours professionnel.

L'ITII Pays de la Loire permet aux salariés d'élargir leurs compétences en se spécialisant dans 10 domaines :

Industrie

- Contrôle Commande des Systèmes Électriques
- Gestion des Risques et Environnement
- Maîtrise des Énergies
- Mécanique
- Qualité, Innovation, Fiabilité
- Systèmes Embarqués Communicants

Numérique

- Cybersécurité & I.o.E
- Ingénierie Logicielle
- Systèmes Réseaux & Télécommunications

Génie Civil

- Bâtiment et Travaux Publics

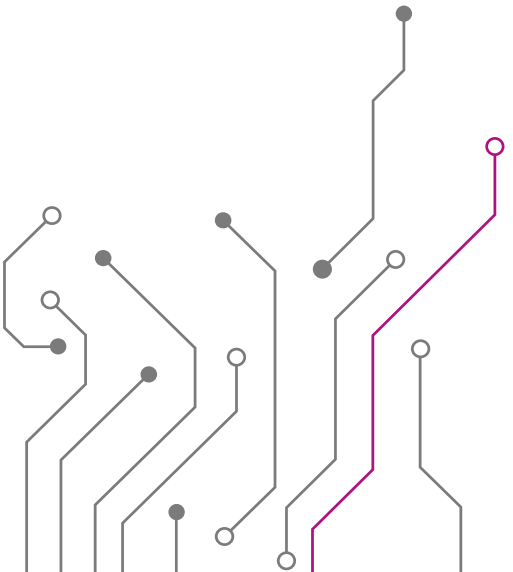

Prérequis pour candidater

- Être salarié·e.
- Être titulaire d'un Bac +2 technologique (DUT, BTS...) en rapport avec la filière de formation demandée.
- Justifier d'au minimum 3 ans d'expérience professionnelle, après l'obtention du Bac +2.

Recrutement

D'AVRIL À SEPTEMBRE

Cycle préparatoire

D'OCTOBRE À JUIN
224h d'enseignement dispensées hors temps de travail, principalement à Nantes et/ou Angers, selon parcours. Évaluation en contrôle continu.

JUILLET
Jury d'admission en 2e année du cycle ingénieur.

Cycle d'ingénieur

Le·la candidat·e rejoint la promotion d'apprentis ingénieurs qui entrent en 2e année.

L'apprenant·e doit effectuer 600h par an en alternance sur le temps de travail, soit 1 200h sur 2 ans.

Il·elle demeure salarié·e à part entière de son entreprise.

Plus de renseignements

Tél. : 02 28 03 69 07

LES PRÉREQUIS POUR CANDIDATER

100 %

des candidats retenus et engagés trouvent un contrat d'apprentissage de 36 mois avec la même entreprise

Après votre BAC +2 ou BAC+3, poursuivez vos études dans l'une de nos 12 formations d'ingénieurs de spécialité. Détails des diplômes requis et du calendrier de recrutement sur www.itii-pdl.com

Conditions d'admission en 1re année du cycle ingénieur

- Avoir moins de 30 ans à la date de la signature du contrat d'apprentissage*
- Être titulaire ou être en préparation d'un **BAC+2** ou d'un **BAC+3 (120 crédits ECTS minimum)** technologique ou scientifique en rapport avec la spécialité :
  - BUT Année 2 (DUT) ou BUT Année 3
  - Prépa ATS
  - CPGE scientifique
  - BTS
  - Licence...

Étapes de recrutement

JANVIER À MARS
- Dépôt des dossiers de candidature en ligne
- Examen des dossiers

AVRIL À MAI
- Tests écrits : mathématiques, anglais, synthèse et argumentation (selon filière)
- Entretien de sélection

Pour postuler :
Centrale Nantes, Polytech Nantes et Polytech Angers :
www.itii-pdl.com
IMT Atlantique : www.imt-atlantique.fr
ESAIP : www.esaip.org

Recherche d'une entreprise d'accueil

MAI À SEPTEMBRE

L'admission ne sera définitive qu'après signature d'un contrat d'apprentissage d'une durée de 3 ans avec une même entreprise.
En tant que CFA, nous vous accompagnons dans votre recherche !

Durée de la formation

3 ans, par apprentissage

Tarifs

Formation gratuite et rémunérée, prise en charge par l'entreprise d'accueil.
Frais d'inscription et CVEC, selon école.

* Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

À LA RECHERCHE D'UNE ENTREPRISE POUR VOTRE APPRENTISSAGE ? NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !

- Job Dating (présentiel) en mai
- Diffusion des offres d'apprentissage correspondant à votre formation
- Plus de 350 offres de 3 ans reçues en 2023
- Diffusion de votre CV aux entreprises
- Un réseau de + de 1 500 entreprises

Faites le choix d'un

ITIINÉRAIRE

d'excellence

DÉCOUVREZ LE RÉSEAU DES 23 ITII EN FRANCE :

WWW.ITII-INGENIEUR.FR

ITII-PDL.COM

MES FICHES PAR SPÉCIALITÉ POUR DEVENIR

INGÉNIEUR.E PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

itii PAYS DE LA LOIRE

FAITES LE CHOIX D'UN **CFA EXPERT EN FORMATIONS D'INGÉNIEURS** AUX CÔTÉS DES APPRENTIS ET DES ENTREPRISES **DEPUIS + DE 30 ANS**

proscontact Septembre 2023 - ©Photos : UIMM, Unsplash, gettyimages, Polytech Nantes, ESAIP, Centrale Nantes

WWW.ITII-PDL.COM

Parc Solaris - Bâtiment Arkam - 10 chemin du Vigneau - CS 40282 - 44803 Saint-Herblain cedex
Tél. : 02 28 03 69 06 - Fax : 02 28 03 69 15 - Mail : communication@itii-pdl.com

Cti
Commission des Titres d'Ingénieur

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE

Avec le soutien de :

UIMM LA FABRIQUE DE L'AVENIR
numeum
LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION PAYS DE LA LOIRE
FFB FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BATIMENT